

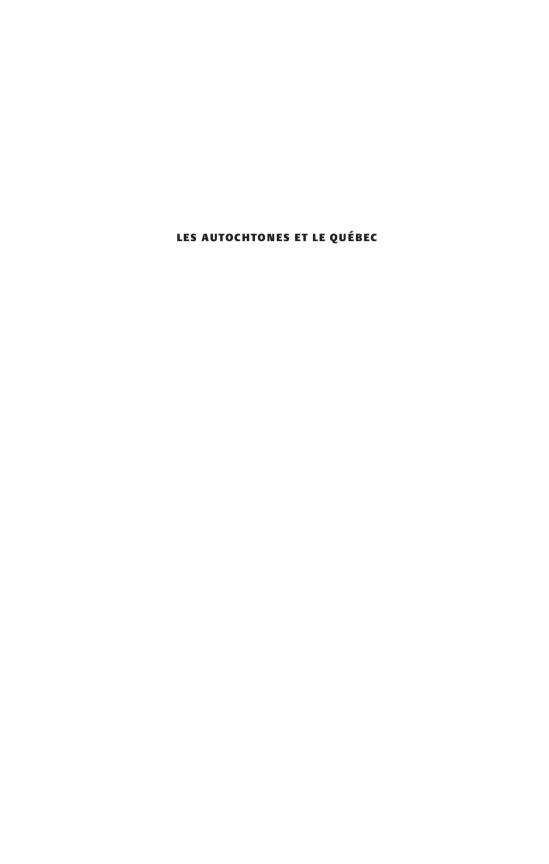


Les Autochtones et le Québec

Des premiers contacts au Plan Nord

Sous la direction de Alain Beaulieu, Stéphan Gervais et Martin Papillon

Les Presses de l'Université de Montréal



Sous la direction de Alain Beaulieu, Stéphan Gervais et Martin Papillon

LES AUTOCHTONES ET LE QUÉBEC

Des premiers contacts au Plan Nord

Les Presses de l'Université de Montréal

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Vedette principale au titre :

Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord

(PUM)

Comprend des réf. bibliogr. et un index.

ISBN 978-2-7606-3114-4

1. Indiens d'Amérique - Québec (Province) - Relations avec les Blancs. 2. Indiens d'Amérique - Québec (Province) - Relations avec l'État. 3. Indiens d'Amérique - Premiers contacts avec les Européens - Québec (Province). 4. Indiens d'Amérique - Québec (Province) - Conditions sociales. I. Gervais, Stéphan, 1968- . II. Papillon, Martin, 1971- . III. Beaulieu, Alain, 1960- . IV. Collection: PUM.

E78.Q3A972 2012 971.4004'97 C2012-941628-2

ISBN (papier): 978-2-7606-3114-4 ISBN (pdf): 978-2-7606-3116-8 ISBN (epub): 978-2-7606-3115-1

Dépôt légal : 2° trimestre 2013 Bibliothèque et Archives nationales du Québec © Les Presses de l'Université de Montréal, 2013

Les Presses de l'Université de Montréal reconnaissent l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour leurs activités d'édition. Les Presses de l'Université de Montréal remercient de leur soutien financier le Conseil des arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).

IMPRIMÉ AU CANADA

Remerciements

La publication de ce livre est tributaire de l'implication de nombreuses personnes et de l'étroite collaboration de plusieurs institutions.

Il convient de remercier en premier lieu les auteurs. Ils ont accepté de se prêter au jeu de la réalisation d'un livre multidisciplinaire qui voulait faire œuvre utile dans le paysage de la recherche en offrant une synthèse de thématiques et d'enjeux clés sur les Autochtones au Québec. Nous les remercions d'avoir su relever le défi de produire des textes inédits, fondés sur les recherches les plus récentes et qui demeurent accessibles.

Plusieurs personnes et organismes ont contribué à cet ouvrage. Soulignons pour l'histoire que ce projet découle à l'origine d'un cours multidisciplinaire sur les Autochtones au Québec sous la direction de Catherine Desbarats, au sein du Programme d'études sur le Québec de l'Université McGill, en 2005 et en 2006. Un colloque scientifique réunissant les auteurs du présent ouvrage a également été organisé en mai 2010 en vue d'identifier des thématiques et de cerner quelques-uns des enjeux historiques et contemporains cruciaux liés aux peuples autochtones au Québec. Nous remercions les personnes suivantes, qui ont fait partie du comité de direction de ce colloque: Denys Delâge, Catherine Desbarats, Maxime Gohier, Jonathan Lainey, Frédéric Laugrand, Toby Morantz, Kate Muller et Daniel Rueck. Nos remerciements s'adressent aussi à Isabelle Bouchard, qui nous a fourni une aide précieuse lors de la dernière étape de révision du manuscrit.

Tant pour la tenue du colloque que pour la réalisation du livre, la contribution des institutions d'attache des directeurs de cet ouvrage a été

fort importante. Nous souhaitons donc remercier l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'Université McGill et l'Université d'Ottawa, et plus précisément le Département d'histoire et la Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone de l'UQAM, la Faculté des arts et le Programme d'études sur le Québec de l'Université McGill, ainsi que la Faculté des sciences sociales et le Forum d'études et de recherches autochtones de l'Université d'Ottawa. Le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec a également contribué à la réalisation de ce projet.

Des remerciements chaleureux vont également aux centres et réseaux de recherche en études autochtones. Nous tenons à souligner la précieuse contribution de DIALOG (voir encadré à la page suivante), du projet de recherche Peuples autochtones et gouvernance (http://www.pag-ipg.com/fr/) et du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA, http://www.ciera.ulaval.ca/).

Un dernier mot, enfin, pour remercier l'équipe des Presses de l'Université de Montréal: Antoine Del Busso et Nadine Tremblay; et pour transmettre notre reconnaissance au préfacier de cet ouvrage, Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL).

PRÉFACE

Nous pouvons et devons faire mieux!

Ghislain Picard, Chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

Au moment d'écrire ces lignes, le mouvement «Idle No More» fait les manchettes partout au Canada. Autochtones et non-Autochtones manifestent conjointement pour un véritable changement dans la manière d'aborder les défis auxquels font face les communautés autochtones. La couverture médiatique et les nombreuses réactions dans tout le pays témoignent de l'ampleur de ce mouvement de contestation qui, pourtant, n'est pas nouveau. En effet, depuis le débarquement de Samuel de Champlain sur nos terres, nous avons incessamment contesté toute agression contre nos droits, nos territoires et notre identité. Toute notre histoire moderne s'articule autour du mot « résistance ». La récente vague de contestation suscite cependant chez moi, comme chez plusieurs autres leaders autochtones, un fort sentiment d'optimisme. Est-il enfin permis de croire à un tournant dans notre histoire? De nombreux citoyens canadiens comprennent aujourd'hui que nous pouvons, et que nous devons, faire mieux. Et c'est exactement le sentiment que fait naître la lecture des textes de ce collectif portant sur la rencontre des mondes autochtones et non autochtones au Québec.

Cet ouvrage tombe donc à un moment propice. Il témoigne du désir de faire mieux par le rapprochement et la compréhension à la fois interdisciplinaires et interculturels. Beaucoup de nos conflits reposent sur une méconnaissance généralisée de l'autre. En posant un regard nuancé, accessible et éclairant sur la situation des Premières Nations et des Inuit¹ au Québec, cet ouvrage fait œuvre essentielle. Osons espérer que la majorité allochtone s'en trouvera plus informée et, du coup, plus apte à apprécier les changements nécessaires.

Évidemment, cette évolution ne s'effectuera pas facilement. Si nous souhaitons établir les fondements d'une véritable coexistence, il nous faut dans un premier temps mieux comprendre et accepter les erreurs du passé, et surtout ne pas les reproduire. Les analyses présentées ici suggèrent quelques pistes en ce sens. Elles permettent aussi de mieux comprendre la diversité des réalités autochtones au Québec. Sur le plan culturel, bien sûr, mais aussi sur le plan des aspirations économiques, politiques et sociales et des conditions de vie. Il faudra aussi s'attaquer à l'épineux problème d'un système politico-légal archaïque et sclérosé, qui détourne de leur véritable sens nos droits fondamentaux. Il faut bien se rendre à l'évidence, les Premières Nations et les Inuit sont toujours aux prises avec un système colonial.

Nous pouvons faire mieux et nous devons faire mieux devant l'ampleur des problèmes qui incombent à nos communautés. Le chapitre d'introduction nous permet de mieux saisir la grandeur des défis qui nous attendent et qui interpellent non seulement le leadership autochtone, mais aussi l'ensemble de la société canadienne. Comment ne pas réagir aux nombreux fléaux qui accablent nos communautés et qui reposent sur des injustices trop longtemps ignorées par les gouvernements? La situation n'est pas acceptable, elle ne l'a jamais été et elle ne doit plus l'être. Mais comment renverser la vapeur pour faire en sorte que les conditions socioéconomiques des Premiers Peuples changent radicalement?

Je ne veux pas être trop alarmiste, cependant il faut reconnaître que le temps presse. Il suffit de regarder l'ensemble des politiques du gouvernement fédéral pour constater que rien n'a vraiment changé depuis plu-

1. Pour l'orthographe du mot « Inuit », deux écoles de pensée existent : celle prônant le respect absolu des règles grammaticales du français (et conséquemment l'accord en genre et en nombre) et celle favorisant le respect de la langue d'emprunt et donc l'invariabilité du mot. Considérant les objectifs du livre, les auteurs ont choisi la seconde option. Pour une synthèse des débats, voir : « Rectitude politique ou rectitude linguistique ? Comment orthographier "Inuit" en français », Louis-Jacques Dorais, *Études Inuit Studies*, vol. 28, n° 1, 2004, p. 155-159, accessible à : http://bit.ly/11BkWfW

sieurs décennies. Ce constat est d'autant plus consternant qu'il subsiste encore de nombreuses questions, dont la plus fondamentale, la reconnaissance des droits ancestraux et des droits issus de traités, qui ne semblent pas pouvoir être réglées sans changement radical dans nos approches.

Revenir à l'essentiel

Dans le contexte québécois, les politiques gouvernementales concernant les Premières Nations visent d'abord à répondre à ce que l'on désigne par « revendications territoriales », terme qui prête à confusion puisqu'il laisse entendre (en parlant de revendications) que les Premières Nations réclament de nouveaux droits. Cette façon erronée de percevoir les griefs exprimés par les Autochtones amène tant la population que les gouvernements à aborder les négociations nécessaires au règlement des revendications comme s'il s'agissait d'une négociation syndicale. Or, la situation est très différente. Les revendications des Premières Nations ne visent pas à négocier un contrat de travail, mais plutôt à faire reconnaître des droits existant depuis fort longtemps et qui n'ont jamais été abandonnés, éteints ou aliénés.

La reconnaissance de nos droits doit être le point de départ des négociations, pas le résultat de celles-ci. En 1980, avec l'adoption des 11 principes devant encadrer les négociations territoriales globales avec les Atikamekws et les Montagnais-Innus, le gouvernement du Québec reconnaissait d'ailleurs d'emblée certains droits aux Autochtones, dont celui « de disposer d'eux-mêmes pour tout ce qui touche directement leur identité culturelle » et celui d'avoir « vis-à-vis des institutions d'éducation [...] leur philosophie spécifique ». Aucun de ces principes ne mentionne toutefois explicitement la protection de leur langue ancestrale ou la question du territoire.

Malgré ces limites, ces principes pourraient servir de base à l'émergence d'une relation plus juste et équitable. Malheureusement, les politiques gouvernementales s'en inspirent que trop rarement. La situation des Atikamekws et des Innus, qui négocient depuis plus de trente ans la reconnaissance de leurs droits ancestraux et la traduction de ces droits dans un «traité moderne», illustre bien cette impasse. L'objectif de ces négociations pour les gouvernements est simplement de clarifier le statut juridique des Premières Nations concernées et des territoires qu'elles

revendiquent. Les gouvernements recherchent ce que l'on appelle «la certitude juridique ». Les Premières Nations cherchent elles aussi une forme de certitude juridique afin d'avoir accès au territoire, mais elles souhaitent tout particulièrement établir, par le biais de ces négociations, les conditions de leur devenir collectif sur les plans culturel, social, économique et politique. Plusieurs doutent en ce sens de la possibilité de conclure une entente finale satisfaisante pour toutes les parties.

Que faire, donc? C'est en posant cette question que les Chefs regroupés sous l'APNQL ont entamé avec le gouvernement du Québec un processus novateur fondé sur le concept de relations « de nation à nation ». La première ministre actuelle, Pauline Marois, a dit souhaiter « [...] de tout coeur que [les] relations de nation à nation soient de plus en plus étroites, fructueuses et harmonieuses ». À la lumière des textes de ce livre, on comprend bien que cette phrase est lourde de sens et qu'elle implique une sorte de « révolution ». L'expression « de nation à nation » signifie que les rapports avec les Premières Nations doivent être égalitaires et doivent reconnaître la souveraineté préexistante que nous n'avons jamais abandonnée.

Il reste un long chemin à parcourir avant d'arriver à de tels rapports entre nations. C'est pourquoi il faut faire mieux. Et pour faire mieux, il faut d'abord mieux comprendre notre patrimoine commun et ses répercussions actuelles. Là est toute l'importance du présent ouvrage. Il invite à la rencontre, à aller vers l'autre. J'invite donc tous les Québécois et Québécoises à le lire. Peut-être qu'ainsi, en favorisant peu à peu ces rencontres entre Québécois et Autochtones, verrons-nous émerger une vision commune de notre avenir collectif.

Introduction

Des premiers contacts jusqu'au récent Plan Nord, la rencontre entre les mondes autochtone et allochtone est au cœur du développement économique, politique et culturel de ce territoire aujourd'hui nommé le *Québec*, d'après un terme d'origine algonquienne (*Kebhek*) désignant le resserrement du fleuve à la hauteur de ce qui est aujourd'hui la ville de Québec. Comme le souligne l'historien Denys Delâge, cette rencontre forme, pour les Autochtones et ceux qui sont venus s'installer sur ces terres, un héritage commun à la fois riche et complexe, mais souvent mal compris.

Cet héritage commun, avec ses contradictions et ses tensions, nous est parfois rappelé dans des circonstances difficiles. Alors que nous écrivons ces lignes, le mouvement Idle No More, qu'on traduit parfois en français par «Finie l'apathie!», fait les manchettes des journaux. Les Premières Nations d'un océan à l'autre manifestent leur mécontentement envers les politiques du gouvernement fédéral. Le message porté par ce mouvement autochtone populaire n'a rien de nouveau. Les Premières Nations revendiquent depuis longtemps le respect de leurs droits ancestraux et des droits issus de traités, un meilleur partage des richesses tirées de l'exploitation de leurs terres traditionnelles ainsi qu'un véritable engagement des gouvernements afin d'améliorer les conditions de vie au sein de leurs communautés. Les images du mouvement Idle No More ont fait le tour de la planète, comme un cri du cœur rappelant à tous la profondeur du fossé qui existe encore aujourd'hui entre les Autochtones et les allochtones.

Ce n'est pas la première fois que les Autochtones manifestent leur mécontentement. D'aucuns auront à l'esprit l'été de 1990: les images de

la crise d'Oka ont aussi fait le tour de la planète. Des soldats de l'armée canadienne et des militants autochtones s'observaient alors dans un face à face inégal, mais combien symbolique de la distance séparant deux mondes qui coexistent sans véritablement se connaître. Les événements d'Oka et le mouvement Idle No More frappent l'imaginaire. Les barricades et les gestes de désespoir, comme la grève de la faim de Theresa Spence, chef de la communauté crie d'Attawapiskat, en Ontario, servent en quelque sorte de réveil brutal à ceux qui font l'impasse sur le difficile passé colonial du Québec et du Canada.

Alors que le gouvernement du Québec se prépare à lancer de vastes projets de développement économique sur des territoires nordiques revendiqués par plusieurs communautés autochtones, saisissons-nous mieux notre héritage commun? Après Oka, la mobilisation des Cris de la Baie-James contre le projet hydroélectrique de Grande-Baleine, les jugements de la Cour suprême interprétant l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 sur les droits ancestraux et ceux issus de traités, ainsi que de nombreuses autres avancées sur le plan des politiques publiques nous permettent de penser que le paysage des relations entre la majorité eurodescendante et les Premiers Peuples a bel et bien changé au Québec. Les peuples autochtones n'acceptent plus d'être les éternels oubliés. Nous sommes condamnés à nous entendre, comme le soulignait la Cour suprême en 1998, dans l'arrêt Delgamuukw concernant les droits ancestraux des peuples autochtones.

Des progrès importants ont certes été réalisés au cours des dernières années dans la reconnaissance des droits des Autochtones. L'évolution de la jurisprudence a permis à ces derniers de devenir des acteurs politiques importants, voire incontournables. Mais tout n'est pas réglé pour autant, et l'impasse demeure dans plusieurs domaines. C'est ce que vient nous rappeler le mouvement Idle No More, notamment avec son pendant québécois. Plusieurs communautés continuent en effet à lutter pour la reconnaissance de leurs droits, mais aussi pour un partage plus équitable et une meilleure reconnaissance de leur présence et de leur contribution à la vie culturelle, sociale, économique et politique du Québec contemporain. Les peuples autochtones sont dorénavant consultés lorsqu'un projet de développement affectera potentiellement leurs droits ancestraux. Il n'est pourtant pas certain que leur point de vue, s'il ne correspond pas aux visées gouvernementales, sera respecté. Ajoutons que l'écart entre les conditions de vie des collectivités autochtones et celles de l'ensemble de

la population québécoise demeure, encore aujourd'hui, inacceptable. Bref, la relation est-elle vraiment différente de nos jours? C'est en partie la question à laquelle cet ouvrage cherche à répondre.

Les 18 chapitres réunis ici sous le thème de la rencontre composent une réponse nuancée à cette question. La relation entre les peuples autochtones et la société eurodescendante continue d'évoluer et de se transformer en fonction des changements démographiques, des dynamiques politiques ou économiques qui marquent le Québec contemporain. Les diverses contributions à cet ouvrage nous permettent cependant de souligner à quel point nos rapports demeurent marqués par le passé. Le lourd héritage des politiques coloniales d'hier continue en effet de structurer nos relations. En ce sens, nos rapports s'inscrivent d'abord dans la continuité.

La rencontre entre le monde autochtone et celui issu de la colonisation demeure en fait marquée d'une certaine incompréhension mutuelle. La méfiance et les préjugés, confortés par une lecture souvent à sens unique de notre histoire commune, contribuent à entretenir un rapport ambigu. Dans un ouvrage d'entretiens paru récemment, le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, soulignait l'importance de favoriser le rapprochement entre les Autochtones et les Québécois. Trop souvent, « nous sommes placés en opposition », rappellet-il avec justesse (Trudel, 2009: 100). Les événements d'Oka, comme d'autres conflits politiques, contribuent évidemment à reproduire ce processus, qui a toutefois des origines très anciennes, comme l'illustrent certains chapitres de cet ouvrage.

La notion d'alliance joue pourtant un rôle central aux premiers moments de la rencontre entre les Autochtones et les colonisateurs européens. L'équilibre des forces en présence favorise alors les rapprochements, les compromis, la recherche d'un « middle ground », pour reprendre la formule de Richard White. Ces alliances s'inscrivent néanmoins dans une logique coloniale, qui s'affiche plus ouvertement au XIX° siècle, lorsque décline l'importance militaire et économique des Autochtones. On assiste dès lors à une affirmation de plus en plus marquée de la souveraineté européenne sur le territoire et ses habitants. La tutelle britannique remplace peu à peu la diplomatie et les alliances, favorisant un enfermement à la fois physique et culturel des peuples autochtones dans un carcan colonial de plus en plus rigide.

Aujourd'hui, Québécois francophones et Autochtones partagent une destinée commune en tant que sociétés minoritaires en Amérique du Nord, ce qui ne se traduit pas nécessairement, en pratique, par une plus grande ouverture à la reconnaissance et à la coexistence. Comme le souligne Claude Gélinas plus loin dans ce livre, le «nous» québécois s'est construit, en partie du moins, en opposition à la réalité autochtone. Pour le meilleur et pour le pire, le Québec dit moderne cherche à se distancier de son image de société traditionnelle, attachée à ses racines territoriales et spirituelles, que l'on associe souvent à l'autochtonie. À cette distanciation identitaire s'ajoute une séparation géographique, liée dans une certaine mesure à la systématisation du modèle des réserves à partir du XIX^e siècle, mais aussi aux grands processus de transformation de l'économie québécoise. La mise en marge des Autochtones n'est évidemment pas uniquement le fruit du modèle de développement économique québécois, mais celui-ci contribue certainement à conforter les pratiques et les préjugés hérités du passé. Les nombreux obstacles politiques et juridiques auxquels se butent encore aujourd'hui les Autochtones qui revendiquent des droits sur le territoire témoignent d'ailleurs de la persistance de ces pratiques.

Depuis quelques décennies déjà, des voix s'élèvent, tant dans le monde autochtone que dans la société québécoise, pour critiquer cet héritage et pour proposer de nouveaux modèles de cohabitation et de partage des ressources. Le présent ouvrage s'inscrit dans cette mouvance en proposant une vision d'ensemble plus nuancée et plus riche de l'histoire et de l'avenir collectif du Québec, autour du thème de la rencontre. Une rencontre entre peuples distincts, bien sûr, mais aussi entre deux mondes qui sont aujourd'hui profondément imbriqués et qui ne peuvent plus s'ignorer.

Pour ce faire, nous avons choisi de rassembler des analyses de chercheurs chevronnés en provenance de plusieurs disciplines, allant du droit à l'anthropologie en passant par l'histoire, la linguistique, la sociologie et la science politique. Ce croisement disciplinaire, s'il peut dérouter au départ, témoigne de la richesse et du dynamisme de la recherche sur les peuples autochtones au Québec. Cette perspective interdisciplinaire nous permet également de mettre en relief la multiplicité des regards théoriques et des approches méthodologiques qui traversent le champ d'études. Sans remettre en question l'importance des traditions intellectuelles propres à chaque discipline, nous croyons fermement à l'enrichissement mutuel

que ce type de rencontre, autour d'une thématique commune, peut provoquer. Karl Popper soulignait d'ailleurs que « nous n'étudions pas des objets, mais des problèmes. Or les problèmes peuvent bel et bien traverser les frontières de n'importe quel domaine ou discipline» (Popper, 1985: 108).

L'ambition de ce recueil est donc double. Il vise, d'abord, à poser un regard d'ensemble sur les multiples facettes de cette rencontre entre les mondes autochtone et allochtone au Québec, afin d'en faire ressortir à la fois la continuité historique et les enjeux contemporains. À cet objectif empirique s'en ajoute un autre plus pédagogique, qui est de faire une synthèse des débats et des connaissances sur ces divers enjeux, à partir d'analyses originales se voulant accessibles pour les non-initiés. En ce sens, cet ouvrage est unique en son genre. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'outil de référence en français permettant de tracer ainsi un portrait d'ensemble de la relation historique et contemporaine entre les Autochtones et la société majoritaire au Québec, en mettant à profit la recherche universitaire. Plusieurs ouvrages en français abordent ces relations à partir d'une perspective historique: pensons par exemple aux travaux de Beaulieu (2000), de Gélinas (2007) ou encore de la regrettée Olive P. Dickason (1996), cette dernière dans une perspective pancanadienne. D'autres posent un regard plus ciblé sur des enjeux juridiques ou sociologiques de cette relation, notamment les travaux de Grammond (2003), d'Otis (2004), de Dupuis (1997) ou de Simard (2003). Aucun cependant ne fait le pari de l'interdisciplinarité. La diversité des points de vue réunis ici permet, selon nous, de peindre un tableau à la fois plus nuancé et plus riche, tout en ouvrant la porte au dialogue entre des traditions disciplinaires qui trop souvent s'ignorent.

Le choix de cette approche interdisciplinaire découle d'une expérience d'enseignement en 2008 à l'Université McGill. L'objectif de Catherine Desbarats était alors d'offrir aux étudiants du Programme d'études sur le Québec une série de regards thématiques sur l'histoire et la réalité contemporaine des peuples autochtones. L'idée de départ était simple: il s'agissait d'encourager les étudiants à porter un regard nuancé, enrichi par plusieurs perspectives, sur des enjeux complexes et trop souvent méconnus. C'est dans cet esprit que nous avons choisi de réunir les auteurs du présent volume, afin de permettre à un lectorat plus large de profiter de cette expérience interdisciplinaire.

Les peuples autochtones au Québec: un aperçu

Vingt ans après les événements d'Oka, la réalité autochtone au Québec demeure méconnue. Qui sont, en effet, ces peuples avec qui nous partageons cet espace commun qu'on appelle aujourd'hui le Québec? Cette question en apparence simple renvoie à plusieurs réalités, à la fois politiques, culturelles et juridiques. Il est donc utile de rappeler ici quelques éléments factuels et données démographiques afin de mettre en place les balises qui permettront de mieux comprendre les analyses proposées dans les prochaines pages.

Dans le contexte canadien, le terme Autochtones désigne formellement les Premiers Peuples d'Amérique du Nord et leurs descendants. Selon le recensement de 2006, plus d'un million de personnes s'identifient comme Autochtones au Canada, dont 108 000 au Québec, où ils composent environ 1,5 % de la population (Statistique Canada, 2007¹). La Constitution canadienne reconnaît trois groupes de peuples autochtones bénéficiant d'un régime juridique distinct: les Indiens, les Métis et les Inuit. Le terme Indiens, qu'on remplace aujourd'hui en français par Amérindiens ou encore par Premières Nations, renvoie à l'ensemble des personnes s'identifiant comme descendants des premiers habitants du territoire, à l'exception des Inuit et des Métis. Les Inuit sont un peuple circumpolaire dont la présence s'étend de l'Alaska au Groenland. Quant aux Métis, ils ont à la fois des ancêtres européens et des ancêtres des Premières Nations. Tout comme les Inuit, ils constituent un groupe distinct sur les plans historique, culturel et linguistique, et se sont vu reconnaître des droits en ce sens par les tribunaux canadiens (R. c. Powley, [2003] RCS 43). Au Québec, 60 % des Autochtones (60 085 personnes) s'identifiaient en 2006 comme membres des Premières Nations, 25% (27 985 personnes) comme Métis et 9 % (10 950 personnes) comme Inuit.

1. Les données de cette section sont, sauf exception, issues du recensement de 2006 (Statistique Canada, *Profil de la population autochtone*, *Recensement de 2006*, 92-594-XWF, 2007). Ces données ne présentent qu'un portrait partiel, puisque certaines communautés autochtones du Québec ne participent pas au recensement canadien. À noter également que l'*Atlas socioéconomique* du Réseau DIALOG est un outil statistique fort utile afin de dresser un portrait des communautés autochtones au Québec: http://www.reseaudialog.ca/fr/outils/Atlas/.

Évidemment, ces catégories juridiques imposées par l'État ne traduisent que partiellement une réalité nécessairement complexe. La langue est, comme pour toute collectivité, un marqueur identitaire fondamental. Plusieurs des contributions à cet ouvrage soulignent également l'importance qu'attachent les peuples autochtones au territoire et au lien qu'ils entretiennent avec leur environnement immédiat. L'identité et la culture d'une communauté, mais aussi sa structure sociale et politique, sont souvent le produit d'un rapport particulier au territoire qui se déploie sur plusieurs générations. Par exemple, alors que les peuples autochtones de la vallée du Saint-Laurent pratiquaient l'agriculture à l'arrivée des Européens, plusieurs peuples nordiques vivaient de la chasse, de la pêche et de la cueillette. Ces différences se répercutent aujourd'hui autant dans la manière d'appréhender l'environnement que dans la façon de concevoir les rapports économiques et politiques.

Au-delà de la langue, du territoire et du mode de vie, l'identité des peuples autochtones est aussi façonnée par les rapports à la société eurodescendante, aujourd'hui dominante. Que ce soit à travers la négociation d'alliances ou de traités, par le biais de rapports commerciaux ou encore à la suite de l'instauration de mécanismes de contrôle des populations (de la Loi sur les Indiens jusqu'aux réserves, en passant par les écoles résidentielles), les politiques coloniales européennes, puis canadiennes, ont façonné l'identité et le rapport au territoire des peuples autochtones.

Sur le plan politique, les Autochtones se définissent aujourd'hui d'abord et avant tout par leur appartenance à un peuple ou à une nation. Dans son rapport final datant de 1996, la Commission royale sur les peuples autochtones définit la nation autochtone comme « un groupe important d'autochtones conscients de leur unité sociale et historique et qui constituent la population prédominante sur un territoire déterminé » (CRPA, 1996: 25). Le gouvernement québécois reconnaît ainsi 11 nations autochtones au Québec: ce sont les Abénaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Cris, les Innus, les Malécites, les Micmacs, les Mohawks, les Naskapis et les Wendats-Hurons, en plus du peuple inuit du Nunavik².

2. Il est important de souligner que plusieurs nations autochtones préfèrent aujourd'hui s'identifier dans leur propre langue. Par exemple, les Mohawks se définissent comme *Kanien'kehá:ka* (le peuple du silex), et plusieurs Algonquins préfèrent le terme *Anishinabeg* (le vrai peuple de la terre).

Les personnes s'identifiant comme Métis, qui constituent pourtant une part importante des autochtones du Québec, ne bénéficient toujours pas d'une reconnaissance juridique ou politique formelle par le gouvernement provincial³.

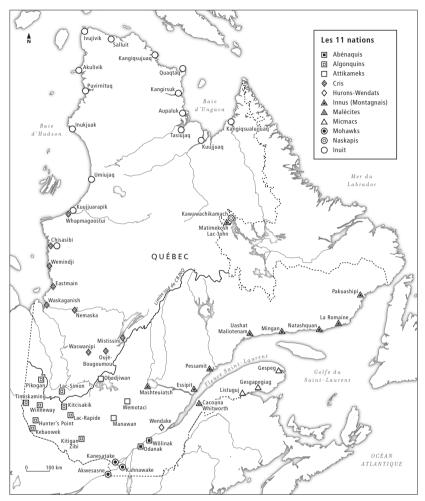
Ces peuples et nations sont aujourd'hui répartis dans 57 localités couvrant l'ensemble du territoire du Québec (carte 1). La population de ces communautés varie considérablement, de quelques centaines de personnes à plusieurs milliers. À cela il faut également ajouter l'importante population autochtone vivant en ville. En fait, près de la moitié des Autochtones du Québec ont élu domicile en milieu urbain. Comme le soulignent Édith Cloutier et Carole Lévesque dans leur chapitre, cette nouvelle réalité urbaine autochtone est méconnue et mal comprise au Québec.

TABLEAU 1
Les nations autochtones au Québec⁴

Nation	Population
Abénaquis	2 225
Algonquins	10 405
Attikameks	6 868
Cris	17 176
Hurons-Wendats	3273
Innus	17 458
Inuit	10 883
Malécites	912
Micmacs	5 399
Mohawks	17 682
Naskapis	1 155
Autres (incluant Métis)	21 877
Total	85 464

- 3. Un profil plus détaillé de chacune des 11 nations autochtones au Québec se trouve en supplément numérique sur le site des Presses de l'Université de Montréal. De même, le lecteur pourra recourir à l'annexe comprenant des données démographiques historiques sur les populations autochtones au Québec.
- 4. Gouvernement du Québec, Secrétariat aux affaires autochtones, 2012. Les données concernant les Métis ont été ajoutées. À noter que ces données diffèrent légèrement de celles tirées du recensement de 2006.

CARTE 1
Les communautés autochtones au Québec



Source: Gouvernement du Québec, Secrétariat aux affaires autochtones, 2011.

La réalité des Autochtones au Québec est donc loin d'être uniforme, tant sur le plan culturel que dans le domaine juridique et politique. Ces derniers partagent néanmoins un lourd héritage colonial, qui encore aujourd'hui marque leurs rapports à la société allochtone ainsi que la réalité quotidienne des communautés. Les données socioéconomiques sont éloquentes à ce sujet. Le mythe de l'Autochtone qui vit grassement aux crochets de l'État est tenace au Québec. Il doit être dénoncé. Bien sûr, comme dans toute communauté, certains sont mieux nantis que d'autres. Le portrait d'ensemble est cependant révélateur d'une réalité difficile, s'apparentant parfois aux conditions de vie des pays en développement.

Par exemple, en 2006, le taux de chômage chez les Autochtones de plus de 15 ans vivant au Québec s'établissait à 21 %, comparativement à 8 % pour la population non autochtone. Ce taux atteint 80 % dans certaines communautés. Le revenu médian est tout aussi inégal, comme le soulignent les données du tableau 2. En 2005, les Autochtones au Québec avaient un revenu inférieur de 32 % à celui des non-Autochtones. Les Inuit devaient quant à eux se contenter d'un revenu inférieur de 29 % à celui de l'ensemble des Québécois. Enfin, près de 20 % des Autochtones habitant au Québec vivaient sous le seuil de la pauvreté tel que défini par Statistique Canada, comparativement à 12 % des non-Autochtones.

Les disparités en ce qui concerne la scolarisation sont aussi fort importantes. Les données présentées au tableau 2 indiquent que seulement 9 % des membres des Premières Nations et moins de 4 % des Inuit sont titulaires d'un diplôme universitaire, comparativement à 25 % des non-Autochtones. La moitié des Autochtones âgés de plus de 15 ans n'ont pas terminé leurs études secondaires; c'est 21 % chez les non-Autochtones. Plusieurs études récentes confirment que cet écart en matière d'éducation tend à se maintenir pour les jeunes cohortes, malgré les efforts récents visant à favoriser l'accès des Autochtones à l'éducation.

Alors que l'espérance de vie des Québécois dépasse 80 ans aujourd'hui, celle des Autochtones demeure nettement inférieure, soit 74 ans pour les membres des Premières Nations et 68 ans pour les Inuit, si l'on combine femmes et hommes. Un taux de mortalité infantile plus élevé est en partie responsable de ces différences. Ajoutons que le suicide est aussi deux fois plus répandu chez les Autochtones que chez les non-Autochtones. Chez les Inuit, il est de 6 à 11 fois plus fréquent. Les taux de diabète, d'obésité

et de maladies cardiorespiratoires sont également deux à trois fois plus élevés au sein de la population autochtone (Lix *et al.*, 2009).

Cette réalité difficile se traduit aussi dans les infrastructures et les conditions de vie au sein des communautés, en particulier celles qui sont éloignées des grands centres urbains. Plus de 40 % des Inuit du Nunavik et 31 % des Cris vivent dans des logements considérés comme surpeuplés, contrairement à seulement 5 % de la population non autochtone: 17 % des Autochtones hors réserve vivent également dans des conditions de surpeuplement. Certaines communautés éloignées n'ont toujours pas accès à un système d'approvisionnement en eau potable adéquat ou encore à un système de traitement des eaux usées.

TABLEAU 2Données statistiques concernant les Autochtones au Québec

	Premières	Inuit	Non-	
	Nations		Autochtones	
Âge médian	27	24	40	
Éducation				
Diplôme universitaire	8,8%	3,7 %	25,4%	
Diplôme secondaire	18,9%	14,3%	25,7%	
seulement				
Aucun diplôme	44%	58%	20,5%	
Emploi				
15-24 ans sans emploi	23,5%	26,9%	11,9%	
25-64 ans sans emploi	14,1 %	17,6%	5,9%	
Revenu				
Revenu médian des individus	17 181 \$	18 701 \$	24 532 \$	
de 15 ans et plus				
Revenu provenant d'un emploi	77,7%	81,1 %	82,7%	
Revenu provenant de	17,7 %	16,8%	8,5%	
transferts gouvernementaux				
Espérance de vie				
Hommes	68,2 ans	66,4 ans	76,3 ans	
Femmes	76,7 ans	73,5 ans	81,5 ans	
Logement				
Vivant dans un logement	21%	43%	5%	
surpeuplé				

Dans son chapitre, plus loin dans cet ouvrage, Mylène Jaccoud traite de la criminalité et des problèmes de justice au sein des communautés

autochtones. Le taux moyen de victimes d'homicides y est sept fois plus élevé. La violence conjugale y est également beaucoup plus répandue. Les Autochtones représentaient 17,2 % de la population carcérale sous responsabilité fédérale en 2008-2009.

Ces statistiques, aussi partielles soient-elles, portent à réfléchir. Elles sont d'autant plus troublantes lorsqu'on ajoute à ce portrait la croissance démographique importante dans plusieurs communautés autochtones : 48 % des Autochtones au Québec ont moins de 24 ans ; l'âge médian de la population autochtone est de 27 ans, par rapport à 40 ans pour l'ensemble des Canadiens. Dans certaines communautés inuit, près de 40 % de la population a moins de 15 ans.

Comment expliquer ces différences? Et surtout, comment y remédier? Il n'y a évidemment pas de réponse simple. Nous pouvons cependant proposer un point de départ autour des notions de dialogue et de rencontre. Afin de trouver des solutions communes aux enjeux socioéconomiques, mais aussi afin de reconstruire les ponts entre communautés autochtones et allochtones, dans le domaine politique, bien sûr, mais aussi au quotidien, il faut commencer par mieux se connaître. Puisse cet ouvrage servir d'occasion de rencontre, de découverte et de remise en question, pour éventuellement devenir un outil de développement non seulement des connaissances, mais aussi de relations saines et harmonieuses entre Québécois de diverses provenances et peuples autochtones.

Rencontres historiques, rencontres contemporaines

Cet ouvrage est divisé en trois sections thématiques renvoyant chacune à une série d'enjeux évoquant la notion de rencontre. Pour comprendre le présent, il faut d'abord mieux saisir le passé. C'est ce que propose la première section, autour de la thématique des rencontres historiques. L'écriture de l'histoire des Autochtones a connu des transformations majeures depuis quelques décennies. Il n'y a pas si longtemps, ceux-ci n'occupaient qu'une place marginale dans le grand récit national, qui mettait l'accent sur les nouvelles sociétés issues de la colonisation. L'affirmation politique des Autochtones depuis les années 1970 a toutefois favorisé une prise de conscience du caractère profondément colonial de cette historiographie.

Comme le rappelle Roland Tremblay dans son chapitre, le terme *pré-histoire*, généralement utilisé pour décrire la longue période qui précède

l'arrivée des Européens, est porteur de préjugés. Il véhicule, à tout le moins implicitement, l'idée de sociétés statiques et homogènes, qui n'attendaient que l'arrivée des Européens pour entrer dans l'histoire et se transformer. Les fouilles archéologiques des dernières années contredisent évidemment ces clichés, mettant plutôt en relief l'image de sociétés en constante évolution, qui s'adaptaient aux transformations de leur environnement et qui se diversifiaient sur les plans linguistique, culturel et politique.

Cette diversité transparaît notamment dans les récits des premiers observateurs européens, qui ont rapidement pris conscience de la complexité culturelle et politique à laquelle ils faisaient face. Malgré leurs limites, ces témoignages, explique Peter Cook, représentent notre principale source d'information pour comprendre les premiers moments du contact entre Autochtones et Européens. Utilisés de manière critique, ils fournissent des données très précieuses pour reconstituer cette partie de l'histoire. Pour donner leur plein potentiel, ces textes anciens doivent être minutieusement replacés dans le contexte historique et culturel qui leur a donné naissance. Comme le remarque Peter Cook, c'est en connaissant mieux ceux qui écrivent et produisent ces textes que l'on parvient à extraire de leur enrobage de préjugés et de stéréotypes les informations « brutes » qu'ils contiennent.

Il n'en demeure pas moins que ces sources, parce qu'elles ont été produites essentiellement par des Européens étrangers aux sociétés qu'ils décrivaient, orientent la lecture que l'on fait du passé. Elles proposent une grille dont il est difficile de se départir, puisque le point de vue des Autochtones ne nous parvient jamais directement, mais toujours par l'intermédiaire d'un filtre. La tradition orale autochtone permet de pallier en partie cette lacune. Elle offre une version différente de la rencontre, qu'elle relate dans d'autres mots et à l'intérieur d'autres paradigmes. L'utilisation de ces sources orales pose toutefois un certain nombre de problèmes, car elles ne constituent pas des témoignages de ceux qui auraient vécu les événements rapportés. Elles forment, pour reprendre la formule de Sylvie Vincent, un «savoir sur le passé», qui se transmet de génération en génération. Mais à défaut de présenter directement le point de vue de ceux qui ont vécu les événements, ces récits offrent une porte d'entrée sur l'univers culturel autochtone. Ils nous instruisent notamment sur la manière dont les premiers occupants du territoire québécois ont pu percevoir leurs rencontres avec les Européens.

Si l'écriture était absente des sociétés autochtones au moment du contact avec les Européens, d'autres supports mnémotechniques permettaient de conserver un souvenir très précis de certains événements, notamment des traités conclus avec d'autres nations. C'est le cas des wampums, que les Français et les Anglais intégrèrent rapidement dans leurs pratiques en Amérique du Nord, transformant ces objets en instrument diplomatique interculturel par excellence. Signe de l'importance que les Européens leur attribuaient dans leurs relations avec les Autochtones, un certain nombre de ces colliers se sont retrouvés dans les archives, codés et accompagnés de descriptions qui permettaient d'en conserver le sens. L'exemple analysé par Jonathan Lainey dans son chapitre, celui du Two-Dog Wampum, indique toutefois les limites de l'interculturalité dans un contexte colonial. Les efforts des Iroquois de Kanesatake pour transformer ce wampum en source confirmant leurs droits sur la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes se butèrent au refus des Britanniques d'attribuer une quelconque portée juridique à ce document.

Cet exemple nous rappelle, si besoin était, que la politique indienne mise en œuvre depuis le xVII^e siècle s'inscrit alors dans un projet plus global de constitution d'une nouvelle souveraineté sur le territoire. Comme l'écrit Maxime Gohier dans son chapitre, l'établissement et la justification de cette souveraineté passent par «l'élaboration de projets de gouvernance à l'égard des Premières Nations». La médiation et la protection étaient des éléments clés de ces politiques aux XVII^e et XVIII^e siècles, avant que le projet de civilisation ne devienne le cadre de référence de la nouvelle politique indienne dans les premières décennies du XIX^e siècle. Les grandes lignes de cette politique ont été rapidement fixées, mais la mise en œuvre sur le terrain est longtemps restée marquée par l'ambivalence – résultat en partie, comme l'explique Maxime Gohier, des luttes de pouvoir qui opposent différents groupes d'intérêt du monde colonial autour de cette question.

Le processus qui conduit à la création des réserves indiennes, analysé par Alain Beaulieu, illustre bien les conditions d'émergence de la nouvelle politique indienne dans la première moitié du xix^e siècle. Même si l'idée qu'il fallait octroyer des terres pour l'installation des Autochtones semblait admise dès les années 1820, il a fallu attendre le milieu du xix^e siècle pour que le système des réserves « modernes » prenne véritablement forme. Ce processus s'inscrit, du moins en partie, dans un cadre politique plus

global, celui de la constitution d'une nouvelle souveraineté, qui émanait cette fois non plus de Londres, mais du monde colonial.

L'appropriation plus formelle du territoire se poursuit au nord au xx° siècle, comme l'explique Toby Morantz dans son analyse des interventions des gouvernements canadien et québécois chez les Cris et les Inuit après la Seconde Guerre mondiale. Sur le terrain, cela se traduit par la mise en place d'un colonialisme plus bureaucratique et par des projets visant plus explicitement à transformer les sociétés autochtones. Les interventions de l'État sont aussi motivées ou légitimées par des considérations humanitaires et par la volonté, réelle ou affirmée, d'améliorer les conditions de vie des populations autochtones du Nord. Comme l'illustre Toby Morantz, le colonialisme n'est pas incompatible avec l'empathie. L'affermissement de la présence du Québec dans le Nord se fait aussi dans le contexte d'un nouvel intérêt économique, qui prendra la forme de grands projets de développement hydroélectrique qui feront entrer l'histoire des Autochtones du Québec dans une nouvelle phase, celle des revendications politiques et juridiques.

La deuxième partie de l'ouvrage porte sur des enjeux culturels et socioéconomiques au cœur de la réalité autochtone au Québec. Claude Gélinas ouvre cette section en abordant la vaste thématique de la représentation des Autochtones dans l'imaginaire québécois. Pourquoi les relations entre Autochtones et Québécois sont-elles souvent représentées comme un choc entre deux univers inconciliables? Claude Gélinas avance la thèse d'une double réalité: d'une part, celle des liens et des rapports effectifs entre les peuples, qui confirment une proximité et un métissage culturels; d'autre part, un discours politique polarisant, qui met en relief la différence, voire le caractère inconciliable des cultures en présence. Ce discours politique antagoniste façonne la représentation des Autochtones au sein du groupe majoritaire et contribue, selon Claude Gélinas, à la dévalorisation de notre héritage commun.

La linguiste Lynne Drapeau propose ensuite une rencontre avec l'univers linguistique autochtone. Brossant un portrait détaillé et sans complaisance de la situation précaire des langues autochtones encore parlées au Québec, elle énonce quelques pistes d'action afin d'assurer à moyen terme la vitalité ou encore la conservation de ces langues, qui sont au cœur même de l'identité des nations. Elle constate que, malgré des efforts courageux, les peuples autochtones sont souvent bien seuls dans

leur combat pour la conservation de leur langue. L'auteure souligne l'urgence, considérant le contexte, de faire preuve de solidarité et d'agir afin de préserver ce patrimoine culturel en danger. L'anthropologue Frédéric Laugrand aborde quant à lui la dimension spirituelle de la rencontre entre les mondes autochtone et euroquébécois. Il propose d'aborder le métissage des nombreuses et diverses traditions spirituelles autochtones à partir du concept de cosmologie, qui, selon lui, traduit mieux leur nature. Il souligne d'ailleurs l'importance du corps et du lien physique à la terre dans les différentes traditions autochtones, un aspect moins présent dans la spiritualité occidentale. Laugrand affirme en outre que ces diverses cosmologies sont toujours bien vivantes. Elles se sont adaptées au contact des traditions chrétiennes, en en incorporant certains aspects sans s'y fondre entièrement.

La contribution de Mylène Jaccoud porte sur le thème de la justice et des politiques de gestion de la criminalité. D'entrée de jeu, l'auteure rappelle que le système de justice pénale canadien a été imposé aux premiers habitants du territoire sans tenir compte des normes et des mécanismes collectifs de régulation existant au sein des diverses traditions juridiques autochtones. Le système de justice demeure en ce sens un élément important de l'équation coloniale, qu'il tend à reproduire. Roderick A. Macdonald s'intéresse également aux répercussions contemporaines des politiques coloniales, cette fois sur le plan du développement économique. Un héritage important de la Loi sur les Indiens et du régime foncier qui lui est associé est l'absence de mécanismes favorisant l'accès au crédit, en particulier pour les habitants des réserves, dont les terres sont inaliénables. Il en résulte une mise sous tutelle économique des collectivités autochtones. L'auteur appelle donc à la constitution d'un régime juridique adapté, qui faciliterait l'accès au capital sans pour autant nier la fragilité du patrimoine foncier et culturel autochtone.

Cette section se termine par une rencontre avec la réalité des Autochtones en milieu urbain au Québec. L'anthropologue Carole Lévesque et la directrice des centres d'amitié autochtone, Édith Cloutier, dessinent une cartographie de la présence des Autochtones dans les centres urbains du Québec. Si cette présence n'est pas récente et ne résulte pas d'un contexte particulier, il convient cependant d'identifier les enjeux liés à cette réalité, particulièrement dans les agglomérations régionales de taille moyenne, qui accueillent la grande majorité des Autochtones vivant en

ville. Les auteures soulignent les défis auxquels font face les Autochtones dans ce milieu, mais aussi les stratégies qu'ils déploient afin de créer un véritable espace autochtone au sein duquel ils peuvent se reconnaître. Une nouvelle culture autochtone urbaine est donc en construction au Québec. Celle-ci mérite, selon les auteures, d'être mieux connue et mieux comprise.

La dernière partie de l'ouvrage porte sur la gouvernance et sur le complexe échafaudage juridique qui façonne, encore aujourd'hui, les relations entre les peuples autochtones, l'État et la communauté québécoise dans son ensemble. Ces rapports sont en profonde mutation. Les textes réunis ici permettent de prendre la mesure de l'importance du discours juridique comme mécanisme de reproduction et de transformation des rapports politiques, en particulier depuis la reconnaissance des droits ancestraux ou issus de traités des peuples autochtones dans l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. Jean Leclair souligne dans son chapitre les avancées dans l'interprétation de ces droits par les tribunaux canadiens, mais aussi certains écueils majeurs de cette judiciarisation des revendications des peuples autochtones.

Derrière tout système juridique se trouve un ensemble de jugements de valeur et de rapports de pouvoir auxquels on ne peut échapper: c'est ce qu'une perspective plus politique permet de faire ressortir, en mettant l'accent sur les contraintes institutionnelles et idéelles, mais aussi sur les diverses stratégies des acteurs cherchant à redéfinir leur devenir collectif. C'est à partir d'une telle approche que Daniel Salée analyse l'évolution des politiques du gouvernement du Québec envers les peuples autochtones depuis la crise d'Oka. Salée conclut que, malgré certaines avancées, le cadre juridicopolitique actuel ne permet pas un véritable renouvellement de nos rapports. Si une plus grande place est faite aujourd'hui aux peuples autochtones dans les politiques publiques, c'est d'abord comme groupe minoritaire plutôt que comme véritables partenaires du développement économique, social et culturel.

Audrey Lord et Martin Papillon, ainsi que Thierry Rodon, tracent dans les chapitres suivants un portrait des diverses ententes négociées depuis 30 ans afin de revoir les fondements de la gouvernance autochtone. L'expérience québécoise est riche en apprentissages dans ce domaine. La Convention de la Baie-James et du Nord québécois, signée en 1975 par les Cris et les Inuit, sert aujourd'hui de référence, sinon de modèle, pour ces

fameux «traités modernes» négociés tant au Québec qu'ailleurs au Canada. Si elles peuvent être porteuses de changement, ces ententes comportent aussi des limites, que soulignent Lord et Papillon à la lumière des expériences québécoises. Thierry Rodon compare quant à lui les différents modèles d'autonomie gouvernementale présentement en émergence au Québec. Même s'ils varient, ces modèles reflètent à leur manière une volonté de construire, par la négociation avec l'État, de nouveaux espaces correspondant à l'imaginaire politique autochtone au sein du fédéralisme canadien.

C'est sur le terrain de la gouvernance de l'environnement et du territoire que nous entraîne Colin Scott, qui se penche sur les différentes stratégies et approches adoptées par les Autochtones au Québec afin de permettre l'émergence d'un véritable rapport de réciprocité dans la gestion du territoire et des ressources. Il met en évidence certains développements intéressants, mais aussi la difficulté, voire l'impossibilité, de concilier les conceptions autochtone et occidentale du rapport au territoire dans le contexte d'un modèle de développement économique axé sur l'extraction des ressources naturelles.

L'incommensurabilité des conceptions autochtone et allochtone du rapport au territoire est, on le comprend à la lecture des chapitres proposés, au cœur de nombreux enjeux qui marquent la relation entre les Autochtones et l'ensemble de la population québécoise. Elle se reflète autant dans les politiques de l'État québécois qu'au quotidien, dans les rapports intercommunautaires. Une véritable transformation de cette relation passe nécessairement par une meilleure compréhension et, ultimement, une meilleure prise en compte de ces différences d'ordre éthique. Si des avancées importantes ont été faites en ce sens au cours des dernières décennies, nous avons à l'évidence encore beaucoup de chemin à parcourir. Les rencontres proposées dans les prochaines pages sont en quelque sorte des incursions dans l'univers autochtone qui visent à favoriser ce nécessaire dialogue interculturel. Malgré notre souhait d'établir un ouvrage le plus inclusif possible, la diversité et la complexité de cet univers ne peuvent être résumées en un seul livre. Certaines perspectives ou thématiques mériteraient d'être explorées davantage. Nous croyons malgré tout offrir ici un portrait fouillé et loin des stéréotypes des enjeux que soulève encore aujourd'hui la rencontre de nos deux mondes. Nous espérons modestement que ce livre incitera le lecteur à s'ouvrir

davantage à la rencontre et, comme le veut le poème de Jean Sioui, à écouter l'Autre.

Un jour

Un jour, un sage me dit: J'ai parlé et la nature même s'est tue J'écoute là cet homme qui veut parler Mais un klaxon me dit qu'il faut avancer

(Sioui, 1997: 99)

Bibliographie

- Beaulieu, Alain, 2000: «Les garanties d'un traité disparu: le traité d'Oswegatchie, 30 août 1760 », Revue juridique Thémis, vol. 34, n° 2, p. 369-408.
- COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES (CRPA), 1996: À l'aube d'un rapprochement. Points saillants du rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, Ottawa, Services Canada.
- Delâge, Denys, 2011: «Échapper à l'héritage colonial?», dans Alain-G. Gagnon et Ferran Requejo, dir., *Nations en quête de reconnaissance. Regards croisés Québec-Catalogne*, Bruxelles, Peter Lang, p. 153-174.
- DICKASON, Olive Patricia, 1996: Les Premières Nations du Canada. Depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours, Sillery, Septentrion.
- Dupuis, Renée, 1997 : Tribus, peuples et nations. Les nouveaux enjeux des revendications autochtones au Canada, Montréal, Boréal.
- GÉLINAS, Claude, 2007: Les Autochtones dans le Québec post-confédéral, 1867-1960, Québec, Septentrion.
- Gouvernement du Québec, Secrétariat aux Affaires autochtones, 2007 : *Statistiques des populations autochtones du Québec*, http://www.autochtones.gouv.qc.ca/nations/population.htm.
- Gouvernement du Québec, Secrétariat aux Affaires autochtones, 2011: Carte des communautés autochtones du Québec, http://www.autochtones.gouv.qc.ca/nations/cartes_communautes.htm.
- Grammond, Sébastien, 2003: *Aménager la coexistence. Les peuples autochtones et le droit canadien*, Bruxelles/Montréal, Bruylant/Yvon Blais.
- LIX, Lisa M., Sharon Bruce, Joykrishna Sarkar et T. Kue Young, 2009: «Facteurs de risque et problèmes de santé chroniques chez les Autochtones et les non-Autochtones», dans Statistique Canada, *Rapports sur la santé*, vol. 20, n° 4, p. 1-10.
- Otis, Ghislain, dir., 2004: *Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones*, Québec, Presses de l'Université Laval.

- POPPER, Karl R., 1985: «La nature des problèmes philosophiques et leurs racines scientifiques », dans Karl R. POPPER, Conjectures et réfutations. La croissance du savoir scientifique, Paris, Payot, p. 107-149.
- RICHARDS, John, 2011: *Aboriginal Education in Quebec. A Benchmarking Exercise*, CD Howe Institute Commentary, n° 328.
- SIMARD, Jean-Jacques, 2003: *La réduction. L'Autochtone inventé et les Amérindiens d'aujourd'hui*, Québec, Septentrion.
- STATISTIQUE CANADA, 2007: *Profil de la population autochtone. Recensement de 2006*, nº 92-594-XWF, disponible en ligne: http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-594/index.cfm?Lang=F.
- TRUDEL, Pierre, 2009: Ghislain Picard. Entretiens, Montréal, Boréal.
- WHITE, Richard, 2009 [1991]: Le Middle Ground. Indiens, empires et républiques dans la région des Grands Lacs, 1650-1815, Toulouse, Anarchasis.

Jurisprudence

R. c. Powley, [2003] RCS 43.

Table des matières

Remerciements	7
Préface de Ghislain Picard	11
Introduction	15
PREMIÈRE PARTIE Rencontres historiques	
La présence autochtone dans le Québec méridional avant l'arrivée des Européens Roland Tremblay	37
Les premiers contacts vus à travers les sources documentaires européennes Peter Cook	55
La tradition orale: une autre façon de concevoir le passé Sylvie Vincent	75
Les colliers de wampum comme support mémoriel : le cas du Two-Dog Wampum Jonathan Lainey	93
Les politiques coloniales françaises et anglaises à l'égard des Autochtones Maxime Gohier	113
La création des réserves indiennes au Québec Alain Beaulieu	135
Les politiques colonialistes fédérales et provinciales dans le Nord québécois, 1945-1970 Toby Morantz	153
DEUXIÈME PARTIE	
RENCONTRES CULTURELLES, SOCIALES, ÉCONOMIQU	ES
La représentation des Autochtones depuis le contact Claude Gélinas	177
Les langues autochtones du Québec : état des lieux et propositions pour l'action Lynn Drapeau	195

Pour en finir avec la spiritualité : l'esprit du corps dans les cosmologies autochtones du Québec Frédéric Laugrand	213
Justice et peuples autochtones au Québec: une autodétermination relative Mylène Jaccoud	233
Autonomie économique des Autochtones au Québec: considérations d'ordre juridique Roderick A. Macdonald	255
Les Premiers Peuples dans l'espace urbain au Québec: trajectoires plurielles Carole Lévesque et Édith Cloutier	281
TROISIÈME PARTIE RENCONTRES POLITIQUES ET JURIDIQUES	
Les droits ancestraux en droit constitutionnel canadien: quand l'identitaire chasse le politique Jean Leclair	299
L'évolution des rapports politiques entre la société québécoise et les peuples autochtones depuis la crise d'Oka Daniel Salée	323
Les traités modernes: vers une nouvelle relation? Martin Papillon et Audrey Lord	343
Le partage des ressources au Québec: perspectives et stratégies autochtones Colin Scott	363
La quête d'autonomie des Autochtones du Québec: les projets de gouvernement des Innus, d'Eeyou Istchee et du Nunavik Thierry Rodon	385
Les auteurs	404



Il faut faire mieux. Et pour faire mieux, il faut d'abord mieux comprendre notre patrimoine commun et ses répercussions actuelles. Voilà toute l'importance du présent ouvrage : il invite à la rencontre. Et moi, j'invite tous les Québécois à le lire. Peut-être ainsi verrons-nous émerger une vision commune de notre avenir collectif.

GHISLAIN PICARD, Chef, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL)

Des premiers contacts jusqu'au récent Plan Nord, la rencontre entre les Autochtones et les descendants des Européens est au cœur du développement économique, politique et culturel du territoire aujourd'hui nommé Québec. Cet héritage commun, avec ses contradictions et ses tensions, nous est parfois rappelé dans des circonstances difficiles, comme celles de la Crise d'Oka, devenue un symbole des relations tendues entre Blancs et Amérindiens. Plus récemment, les images du mouvement *Idle No More* ont fait le tour de la planète, tel un cri du cœur rappelant la profondeur du fossé qui sépare les nations américaines.

Écrit par des auteurs chevronnés issus de plusieurs disciplines — histoire, ethnographie, droit, science politique, linguistique, criminologie —, cet ouvrage unique en son genre propose une série de dix-huit essais qui plongent au cœur des réalités et des enjeux historiques et contemporains des onze peuples autochtones du Québec.

Avec les textes de:

Alain Beaulieu	Jonathan Lainey	Martin Papillon
Édith Cloutier	Frédéric Laugrand	Thierry Rodon
Peter Cook	Jean Leclair	Daniel Salée
Lynn Drapeau	Carole Lévesque	Colin Scott
Claude Gélinas	Audrey Lord	Roland Tremblay
Maxime Gohier	Roderick A. Macdonald	Sylvie Vincent
Mylène Jaccoud	Toby Morantz	

44,95 \$ • 40 €

Photo: © Serge Jauvin

9,782760,631144